

Mairie de LA CHAISE-DIEU
Arrondissement de Brioude
Département de Haute-Loire

ARRETE MUNICIPAL N° 90-2025

Objet: Interdiction temporaire de stationnement

Le Maire de la commune de La Chaise-Dieu,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande de la société CHAMBON Paysages TP en date du 09/07/2025,
Considérant qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité et la
commodité du stationnement à l'intérieur de l'agglomération et plus
particulièrement pour faciliter les travaux d'enfouissement de réseaux
télécom.

ARRETE

Article 1: La circulation et le stationnement de tous véhicules seront strictement
interdits

rue de l'Aumône

Du mardi 22 juillet 2025 8h00 jusqu'à la fin des travaux

Article 2 : Des panneaux d'interdiction et de signalisation seront mis en place par
l'Administration communale.

Article 3 : La gendarmerie de La Chaise-Dieu est chargée de l'exécution du présent

Fait à LA CHAISE-DIEU,
Le 9 juillet 2025
Le Maire,
André BRIVADIS

